

L'ANNONCE

La Ville de Saint-Max (54130) recherche ses futurs animateurs (H/F) pour enrichir ses équipes périscolaires.

Au sein de nos écoles maternelles et/ou élémentaires, vous aurez pour rôle essentiel d'accueillir et d'accompagner les enfants avec bienveillance tout au long de la journée.

Vous serez responsable d'assurer leur sécurité et de proposer des activités variées et stimulantes, visant l'épanouissement de l'enfant dans le respect du rythme et de la singularité de chaque enfant.

Nous valorisons un travail d'équipe collaboratif et soudé, où chaque animateur apporte ses compétences et sa créativité. Vous serez un pilier dans la mise en place d'un environnement bienveillant et stimulant, où chaque enfant se sent écouté et valorisé.

Nous recherchons des profils dynamiques et engagés, dotés d'une réelle motivation pour le travail avec les enfants. Vous êtes capable d'encadrer un groupe en toute sécurité, tout en étant ponctuel(le), assidu(e) et doté(e) d'un excellent esprit d'équipe.

Au-delà des missions quotidiennes, vous aurez la possibilité de participer activement à la vie de la commune en vous investissant dans des manifestations phares du service, ainsi que les accueils de loisirs extrascolaires (vacances scolaires) avec le service Jeunesse.

Nous avons hâte de découvrir votre candidature.

PROFIL RECHERCHE

Expérience et BAFA exigés ou toute autre équivalence reconnue (CAP Petite Enfance, CQP périscolaire, CPJEPS, BPJEPS, BUT Carrières Sociales, Filière STAPS, Licence Sciences de l'éducation, MEEF 1er degré, etc.)

CONDITIONS DE POSTE

Horaires : Animation de la pause méridienne de 11h20 à 13h20 et/ou le soir de 16h30 à 17h30 (les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

Vie de l'équipe : Un temps d'équipe hebdomadaire rémunéré est inclus pour préparer les projets ensemble.

Contrat : CDD Temps partiel de 9 à 13h par semaine annualisé sur 12 mois (du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027), idéal pour stabiliser vos revenus.

Rémunération : Grille de la fonction publique (Adjoint d'Animation Territorial).

Avantages : Prise en charge à 75% des frais de transport en commun et prise en charge du repas en restauration scolaire.

POUR POSTULER

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à :

Madame Estelle BLANCHE - Responsable des Services Périscolaires

Hôtel de Ville de Saint-Max | 37, avenue Carnot 54130 Saint-Max

Ou par mail directement à : estelle.blanche@mairie-saint-max.fr

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 03.83.18.32.37